

Initiatives ministérielles

ici aujourd'hui est que le gouvernement cherche à retirer ce projet de loi, dont nous avons grandement besoin.

Une chose m'inquiète et je veux en parler à ma collègue. La circonscription de Scarborough—Agincourt a eu sa part de crimes avec violence. L'un de ceux-ci a été commis en 1985 quand un jeune délinquant a tué toute une famille avec un fusil de chasse. Tout récemment, un jeune homme de 15 ans a été assassiné d'un coup de revolver derrière la tête. Juste au sud de ma circonscription, un autre jeune a été tué en août dernier.

La police n'ose pas patrouiller certains quartiers de Toronto parce que les agents craignent pour leur vie. Ils sont terrifiés parce qu'on y utilise des revolvers et des armes automatiques. Les criminels, comme ceux qui font entrer des drogues illégales au Canada, utilisent des armes semi-automatiques et des Uzis. Ils sont mieux équipés que nos forces de police.

Il faut faire quelque chose pour limiter l'usage des armes automatiques. Les forces de police du Canada le demandent. Ma collègue se demande-t-elle, comme moi, si le gouvernement écoute vraiment? S'il n'écoute pas, quelle serait la solution, selon la députée de Halifax, l'une des belles villes de la côte est? Devons-nous agir rapidement? Devons-nous consulter? Si nous consultons, comment ferons-nous pour ne pas laisser le gouvernement balayer ce projet de loi sous le tapis? Il est coincé parce qu'il y a des députés de l'arrière-ban venant de l'Ouest et surtout des régions rurales qui n'en veulent pas. Pour eux, la consultation est une façon de s'en débarrasser. Que suggère-t-elle de faire pour garder... Mon collègue d'en face rit. Il n'y a pas de quoi rire quand un jeune de 15 ans tue toute une famille et quand il s'en tire avec seulement trois ans. C'est peut-être drôle dans votre circonscription, mais certainement pas dans la mienne.

• (1320)

Mes électeurs me l'ont dit clairement. Quant au ministre qui vient de l'ouest de Toronto, je me demande ce qu'il dirait à ses électeurs.

Quelles mesures d'urgence ma collègue suggère-t-elle?

Mme Clancy: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Scarborough—Agincourt de sa question.

J'ai une assez grande expérience du problème des jeunes contrevenants. Malheureusement, dans les annales judiciaires canadiennes, le seul jeune contrevenant qui ait été condamné à la détention préventive était de

Halifax. C'est un domaine où il est très difficile de faire des déclarations fracassantes et à l'emporte-pièce. C'est pour cette raison que nous nous heurtons à des difficultés et que nous attendons avec impatience le projet de loi sur les jeunes contrevenants ainsi que les modifications s'y rapportant.

Je persiste à dire que le problème vient de la facilité d'obtenir des armes. C'est si facile de se procurer une arme de poing ou un fusil ultra-rapide dans nos grands centres urbains. Si le comité se penche sur la question, il aura peut-être la possibilité d'examiner les diverses utilisations que l'on fait des armes à feu selon qu'on est en milieu urbain ou rural, ainsi que les utilisations très légitimes que l'on en fait dans les régions rurales, leur utilisation toute à fait légale, etc.

Comme l'indiquait tout à l'heure mon collègue de Saanich—Les-Îles-du-Golfe, l'attrait que les armes exercent sur les jeunes est très inquiétant. Dans ma propre ville, l'augmentation des crimes reliés à la drogue est très grave. À Halifax, ces crimes ont fait de nombreuses victimes. On ne saurait nier que les victimes ont été exécutées au moyen d'armes à feu. S'il n'y avait pas d'armes, le problème ne disparaîtrait pas, mais il serait moins aigu.

À l'instar de mon collègue, ma plus grande crainte, c'est que ce comité ne soit qu'un moyen de balayer sous le tapis un projet de loi pour le moins difficile à accepter. J'espère que ce ne sera pas le cas. Le gouvernement aurait alors mon appui, mais j'ai peur que mes craintes ne soient fondées. Le secrétaire parlementaire et le ministre le savent, le ministre qui est présent à la Chambre et me fait un signe de tête affirmatif. Je sais qu'il partage entièrement mon avis au sujet des morts reliées à la drogue et des problèmes urbains. Ce député en a aussi été témoin.

Nous devons nous attaquer au problème maintenant. Chaque jour où nous tardons à le faire, chaque jour où nous ne resserrons pas la législation sur le contrôle des armes à feu fait augmenter le nombre de victimes.

À mon avis, une mesure législative sur le contrôle des armes à feu sera plus efficace dans la recherche d'une solution aux problèmes des jeunes contrevenants et des armes à feu qu'un projet de loi sur les contrevenants qui serait peut-être plus sévère qu'il n'est nécessaire. Nous attendrons toutefois le dépôt de ce projet de loi. Il s'agit de s'attaquer aux causes plutôt qu'aux effets. Nous devons resserrer la législation touchant le contrôle des armes à feu.